Il y a un an, Sandra Viviana Cuéllar Gallego [1], une activiste environnementaliste âgée de 26 ans, a disparu dans la banlieue de Cali (Colombie) alors qu'elle se rendait à l'Universidad Nacional de Colombia [2] à Palmira, pour participer à un forum consacré aux questions hydriques. Elle n'a toujours pas été retrouvée et on estime qu'elle fait partie des nombreux activistes enlevés en raison de leur défense des droits environnementaux.

Il s'agit de l'un des 43 cas évoqués dans le nouveau *Rapport mondial sur la situation des femmes défenseures des droits humains* (ci-après dénommé *le rapport mondial*), lancé le 29 février par la CI FDDH. En abordant un large éventail de régions géographiques, d'infracteurs, de groupes touchés ainsi que d'autres dimensions pertinentes, la CI FDDH a pour objectif de présenter les contextes divers et complexes dans lesquels se produisent les violations à l'encontre des femmes défenseures des droits humains (FDDH), leurs différents impacts en fonction du genre et les stratégies utilisées jusqu'à présent pour les appuyer dans leurs vies et leur travail.

Dans son troisième rapport de 2010 , la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des défenseur-e-s des droits de l'homme a attiré l'attention sur la nécessité d'une approche soucieuse de l'égalité de genre pour aborder la gravité des violations, persécutions et menaces que subissent les FDDH et leurs familles [3]. Néanmoins, il reste beaucoup à faire en vue de parvenir à une analyse contextuelle de la situation des FDDH.

Le *rapport mondial* se centre sur le contexte dans lequel se déroule le travail mené par les FDDH pour combler cette lacune, en reconnaissant l'influence considérable des environnements social, culturel, économique et politique sur les difficultés auxquelles se heurtent les FDDH, qui peuvent exacerber leur vulnérabilité [4]. Les membres de la Coalition encouragent l'utilisation du *rapport mondial* comme outil de promotion et de renforcement des capacités destiné aux organisations qui œuvrent aux côtés des FDDH et les appuient.

Ce rapport présente des études de cas provenant du monde entier qui illustrent des tendances et des cadres spécifiques, utilisés par les groupes de FDDH pour identifier les causes à l'origine des risques encourus par les défenseur-e-s. Le rapport part du principe que les idéologies patriarcales et hétéronormatives modèlent les contextes divers et souvent imbriqués dans lesquels évolue le travail mené par les FDDH[5]. Dans le rapport, l'examen de ces contextes s'articule autour de cinq phénomènes déterminants : les fondamentalismes, la militarisation et les situations de conflit, la mondialisation, les crises de la démocratie ou de gouvernance, et l'hétéronormativité. Cette publication, qui comprend des débats transversaux et centre sa recherche notamment sur le patriarcat et l'hétéronormativité affirme que ces deux idéologies sont perméables aux discours privés et publics, ce qui favorise la perpétuation de la discrimination et de l'inégalité fondées sur le genre.

Fondamentalismes et autres discours

Les études de cas du Népal, de la République tchéchène, de la Malaisie et des États-Unis illustrent la progression des forces fondamentalistes, qui supposent des risques particuliers pour les FDDH. Ces exemples et analyses rendent compte de l'émergence de nouveaux défis, infracteurs et formes de violations nouveaux à l'encontre des FDDH, y compris la violence familiale en représailles du travail pour les droits humains, la légitimité des acteurs fondamentalistes et l'impunité, au sein de la religion et des structures traditionnelles de l'autorité, ainsi que les menaces faites aux FDDH concernant les droits reproductifs.

Le cas du Forum de l'organisation Sisters in Islam (SIS) illustre la manière dont l'intimidation est utilisée pour entraver le travail mené par les FDDH. L'organisation SIS a affronté une décision de justice émanant de l'organisation Malaysian Assembly of Mosque Youths (MAMY) lui interdisant d'utiliser le nom « Sisters in Islam » et de s'identifier ainsi dans ses pamphlets, correspondance, publications ou déclarations jusqu'à ce qu'une loi l'y autorise. Cette organisation a également cherché à contraindre SIS de supprimer le nom « Sisters in Islam » du site Internet de l'organisation et à empêcher la distribution, l'impression et la publication de matériel et/ou la transmission du nom « Sisters in Islam »[6]. En date du 29 octobre 2010, la Haute Cour Malaisienne a tranché en faveur de Sisters in Islam, et a décidé que l'organisation pouvait conserver le mot « Islam » dans son nom étant donné que MAMY ne pouvait pas disputer le nom d'un point de vue juridique
[7]
.

Militarisme et situations de conflits

Le *rapport mondial* reconnaît la progression de la militarisation et des situations de conflits dans différents endroits du monde. Les exemples de la Colombie, du Mexique et de la République démocratique du Congo fournissent un panorama complet des situations et des risques liés à la banalisation de la présence militaire, la violence sexuelle contre les FDDH et les menaces faites aux FDDH par des acteurs non étatiques.

L'analyse signale la résurgence de difficultés anciennes et l'émergence de difficultés nouvelles auxquelles sont confrontées les FDDH, telles que la militarisation des sociétés, qui favorise la progression des fondamentalismes et renforce les idéologies et les pratiques patriarcales et hétéronormatives. Certaines questions, telles que les rôles en matière de prise de décisions et les processus politiques, la construction de la paix et la démocratisation, ainsi que les processus de reconstruction post-conflits, sont remises en cause dans cette section, qui signale que l'exclusion des FDDH de ces processus suscite une vive préoccupation compte tenu de la reproduction de hiérarchies sociales et de genre datant d'avant la période de conflit et exacerbées par celui-ci[8].

Les cas de Valentina Rosendo et d'Ines Fernandez, membres de l'organisation du peuple indigène Me'phaa, au Mexique, sont représentatifs des attaques que subissent les communautés indigènes visant à mettre fin à leurs manifestations et à leurs appels à la justice et au respect des droits humains sur leurs territoires[9]. En outre, l'impunité persiste et devient une dimension importante des activités de lobby et de plaidoyer.

Mondialisation

Le rapport passe en revue les cas de FDDH au Guatemala, en Colombie et au Honduras, et montre la manière dont le manque de responsabilité des acteurs économiques pour défendre les droits à la terre et aux ressources naturelles, et la vulnérabilité des FDDH œuvrant en faveur des droits économiques, sociaux et culturels, continuent de menacer les vies et l'action des FDDH. Cette section du rapport montre le pouvoir et l'influence exercés par le secteur privé, avec l'appui des États, et le désigne comme l'un des principaux responsables de la marginalisation des peuples indigènes et de l'appauvrissement croissant des communautés, dans le contexte de la mondialisation.

Les exemples comprennent celui de Lorena Cabnal et d'autres membres de l'Association de femmes indigènes Xinka de Santa María Xalapán, au Guatemala. En dépit de l'appui public dont jouit leur opposition aux activités minières et pétrolières menées dans la région ainsi que leurs demandes de reconnaissance et de respect des droits collectifs des peuples indigènes et des femmes, les membres de cette association demeurent « ouvertement menacées »[10].

Crises de la démocratie ou de gouvernance

À partir d'études de cas provenant du Zimbabwe, de la Gambie, de la Colombie, du Mexique, du Brésil et de l'Iran, le rapport s'articule autour de cinq sphères thématiques qui mettent en évidence la manière dont les régimes autoritaires renforcent les discriminations fondées sur le sexe et sur d'autres dimensions sociales, avec des conséquences néfastes pour les FDDH : environnements non démocratiques, déficit de protection, impunité de la violence faite aux femmes, violations par des agents de l'État, et violation de la liberté d'expression et de réunion.

Il existe des faits éloquents qui prouvent l'échec de certains États à remplir leur obligation de protéger les FDDH des violations des droits humains, et montrent que les FDDH se heurtent à une anarchie générale et à l'impunité des violations, ainsi qu'à des restrictions imposées à la liberté d'expression et de réunion, et que les questions liées aux droits humains sont soumises à une censure tandis que les FDDH luttent pour les porter à l'attention publique[11].

Pour illustrer ce point, le rapport évoque les violations des droits humains exercées contre des membres de l'organisation *Women of Zimbabwe Arise* (WOZA)[12], y compris le harcèlement et les mauvais traitements exercés par des officiers de police depuis sa création en 2003 [13]
.

Hétéronormativité

Une attention particulière est accordée à l'hétéronormativité dans l'ensemble du rapport, qui est également analysée en tant que contexte particulier. Cette section aborde notamment l'environnement dangereux dans lequel se déroule le travail mené par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI), ainsi que les crimes et la

discrimination dont elles sont victimes.

Des organisations en Ouganda, au Guatemala, au Kenya, en Mongolie, aux Philippines et en Chine témoignent de faits qui prouvent qu'en dépit de la reconnaissance obtenue à l'échelon international pour leur travail sur l'identité fondée sur le sexe et les droits liés à l'orientation sexuelle, les FDDH aux échelons local ou national continuent d'être persécutées, souvent de manière extrêmement violente, pour le travail qu'elles mènent sur ces questions ou pour leur identité[14]. Ces études de cas accompagnent l'argument présenté dans cette section, qui dénonce que le manque d'appui des organisations transversales de défense des droits humains en matière de droits sexuels fait que finalement, les FDDH se centrent spécifiquement sur ce domaine et se retrouvent isolées, vulnérables et sans alliés.

Le cas de l'Ouganda montre le harcèlement publiquement exercé par le tabloïde ougandais *Th e Rolling Stone*
, qui a publié un article sous le titre « Photos : le top 100 des homos ougandais » diffusant les noms, et dans certains cas des photographies et des descriptions des endroits où habitaient des activistes et des FDDH œuvrant en faveur des droits LGBTI, avec le slogan « Pendez-les ». Le même mois, dans la même lignée, le tabloïde a publié des photos et des informations détaillées sur 17 autres personnes supposées LGBTI. Résultat : de nombreuses personnes ont été harcelées, agressées physiquement et verbalement, et ont eu droit à des jets de pierres sur leurs maisons
[15]
.

Moyennant une approche croisée, le rapport présente les manières dont le pouvoir, les privilèges et la marginalisation sont le produit de l'intersection des identités, associée à divers facteurs tels que le genre, la classe, la race, l'ethnie et la sexualité[16]. Le cadre intersectionnel utilisé dans le rapport tient compte des diverses structures et idéologies de l'oppression qui sous-tendent les violations aux FDDH. Cet outil permettra aux lecteurs d'adopter une approche plus dynamique pour l'analyse et, dans le même temps, d'examiner les particularités des expériences des FDDH. Il permettra en outre de reconnaître leurs identités diverses et changeantes tout en examinant la discrimination structurelle et systémique actuelle.

Pour en savoir plus :

Le *Rapport mondial* a été lancé le 29 février 2012 à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies à New York et sera présenté au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui se réunira à Genève le 8 mars. Des présentations aux échelons régional et national sont également prévues tout au long de l'année [17], y compris lors du Forum de l'AWID !

Pour le moment, le rapport complet n'est disponible qu'en anglais. Toutefois, le résumé peut être lu en ligne ou téléchargé en espagnol et en français sur le site Internet de l'AWID.

[1] Sandra Viviana est la directrice de l'ONG Sur Viviendo, une organisation qui œuvre en faveur de la protection de l'eau, des bassins versants et des zones humides dans la région Valle del Cauca, dans le sud-ouest de la Colombie.

Par Katherine Ronderos

Source: AWID